

Le 08 janvier 2025

## Appel à propositions de partenariats scientifiques

- Année 2025 -

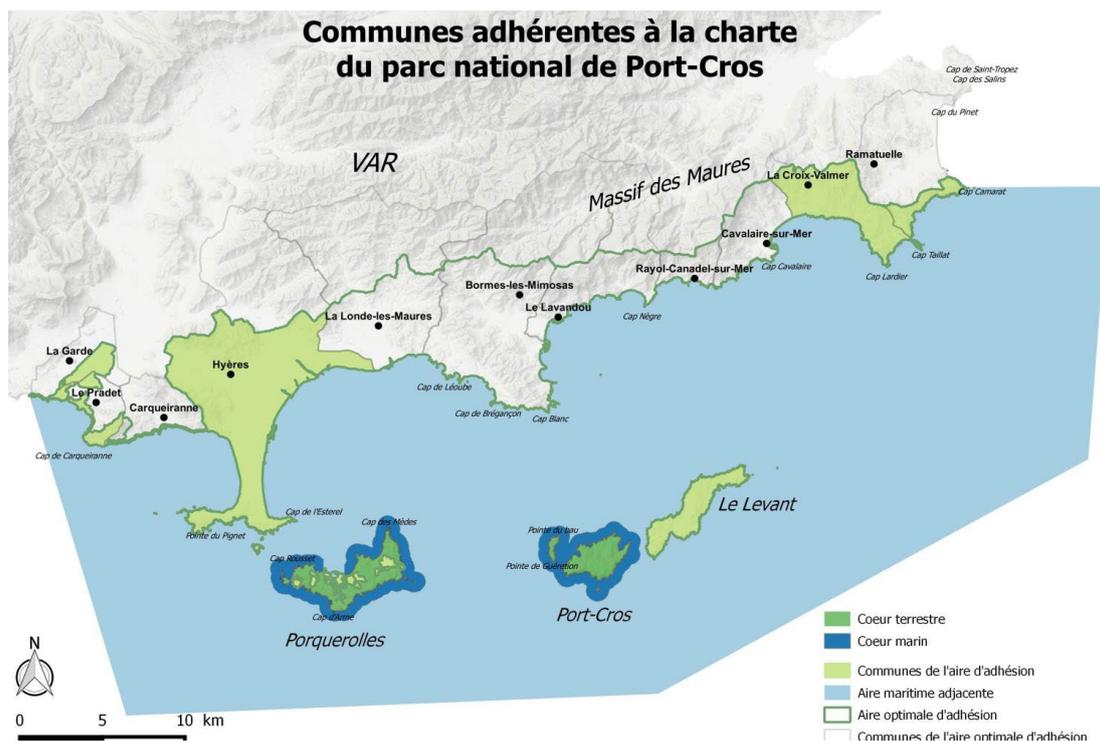
Service responsable : Connaissance pour la gestion de la biodiversité  
Téléphone : 04 94 12 89 18

### Contacts thématiques

- **Faune terrestre** : Élodie Debize - elodie.debize@portcros-parcnational.fr
- **Flore et habitats terrestres** : Eléonore Terrin - eleonore.terrin@portcros-parcnational.fr
- **Milieu marin** : Alexandra Gigou - alexandra.gigou@portcros-parcnational.fr
- **Autres thématiques** : Alain Barcelo - alain.barcelo@portcros-parcnational.fr
- **Administratif** : Ingrid Neveu - secretariat-connaissance-patrimoine@portcros-parcnational.fr

### Enjeux et objectifs de l'appel à propositions

L'aire d'adhésion du Parc national s'étend depuis juin 2016 sur 5 communes situées entre La Garde à l'Ouest et Ramatuelle à l'Est.



Le territoire du parc national depuis juin 2016

Le parc national concerne potentiellement 11 communes du littoral varois. On y distingue trois entités :

### 1. Les cœurs de Parc national,

- côté terre : l'île de Port-Cros, les îlots de la Gabinière, du Rascas et de Bagaud et les espaces de l'île de Porquerolles (1 681 ha) qui correspondent aux territoires terrestres appartenant à l'État, à l'exception du village, de certains espaces techniques, des zones agricoles et de la route de contournement du village ;
- côté mer : une bande marine de 600 m autour des deux îles et de leurs îlots à l'exception pour Porquerolles du chenal d'accès au port (2 940 ha).

2. **L'aire optimale d'adhésion**, qui s'étend de La Garde à Ramatuelle, au sein de laquelle se trouve l'aire d'adhésion constituée des espaces des communes de La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix Valmer et Ramatuelle qui ont adhéré à la charte.

3. **L'aire maritime adjacente (118 745 ha)**, équivalent en mer de l'aire d'adhésion. Elle reste sous la juridiction du Préfet maritime, mais le Parc national peut y développer des projets avec les acteurs du milieu marin (pêcheurs, plaisanciers, etc.) L'aire maritime adjacente débute à la côte, de la limite de rivage des communes classées en aire potentielle d'adhésion et s'étend au large à 3 milles marins au sud des îles d'Or.

Le Parc national de Port-Cros conduit annuellement un programme d'études et de recherches pour améliorer la connaissance de ces territoires et assurer une gestion adaptée. Les orientations de ce programme, conformes à la Stratégie scientifique de l'Établissement, sont arrêtées par la Direction après avis du Conseil scientifique de l'Établissement.

Ce programme est principalement divisé en trois grandes thématiques : sciences humaines et sociales, terre et mer. Cependant, des thématiques transversales apparaissent, ainsi que des programmes fédérateurs : OBi\_1, l'Observatoire de la biodiversité et des usages marins littoraux et, depuis 2021 et, jusqu'en 2025, Stoechas, le projet d'inventaires naturalistes de l'ensemble du territoire du Parc national financé par la Fondation Prince Albert II de Monaco.

## Principe du partenariat scientifique

Le territoire du parc national a pour vocation de servir d'espace de travail à la recherche et d'accueillir des équipes de chercheurs de façon à contribuer à l'acquisition de connaissances fondamentales aussi bien qu'appliquées. En outre, l'Établissement dispose de budgets limités pour contribuer aux besoins de recherche nécessaires à la gestion des territoires dont il a la charge.

Le Parc national souhaite donc élaborer des partenariats auprès de laboratoires de recherche, d'équipes universitaires, de chercheurs, associations, groupements d'intérêt scientifique ou autres acteurs portant des actions de recherche, développement et innovation pour répondre aux besoins définis. Ce partenariat implique une mise en commun de moyens financiers, humains et matériels pour réaliser ces recherches. La restitution de ces études et recherches doit être la plus large possible, au travers de publications scientifiques, partiellement ou totalement rédigées dans la revue *Scientific Reports of Port-Cros National Park* ([Travaux scientifiques du Parc national de Port-Cros](#)), de publications dans des revues de vulgarisation ou dans les médias locaux, de conférences auprès des habitants des territoires concernés. Les données issues de ces études et recherches auront vocation à court terme à entrer dans le domaine public, après l'étape de valorisation sous forme de publications scientifiques.



## Les thématiques

En 2025, les thématiques caractérisées par un **niveau de priorité élevée** sont les suivantes.

(PC : Port-Cros ; PRL : Porquerolles ; G : Giens ; L : Levant ; CL : Cap Lardier ; AMA : Aire Maritime Adjacente ; AOA : Aire Optimale d'Adhésion ; AA : Aire d'Adhésion, PNPC : tous les sites).

Thématique	Études ou recherches de <b>priorité élevée</b>	Site(s) concerné(s)
<b>Sciences humaines et sociales</b>	Pertinence des obligations réelles environnementales pour la mise en œuvre de la Charte en aire d'adhésion	PC, PRL, AA et AMA
	Accompagnement au déploiement de CatchMachine sur l'aire du PNPC	PNPC
	Enquête sur les pratiques de la pêche de loisir en AMA, évaluation des captures	PNPC
	Acceptabilité et acceptation des zones d'exclus sur les plages mises en œuvre lors du programme AMMIRARE	PNPC
<b>OBi_1 : Observatoire de la biodiversité et des usages marins littoraux</b>	Récolte et analyse des données mérus en vue de l'établissement d'un intervalle de confiance	PC
	Suivi des rendements de la pêche professionnelle	PC, PRL, G, L
	Suivi de l'espèce thermophile <i>Eunicella singularis</i>	PC, PRL, G, L
<b>Stoechas</b>	Inventaires des hétéroptères dans les cœurs de parc et aire optimale d'adhésion du Parc national de Port-Cros	PC, PRL, AOA
	Inventaire lichénique de l'île de Porquerolles	PRL
	Etude sur les espèces pollinisatrices sur l'aire optimale d'adhésion (communes de la Garde, du Pradet, Carqueiranne, la-Londe-les-Maures, Bormes-les-Mimosas, le Lavandou, Rayol-Canadel-sur-Mer et Cavalaire-sur-Mer)	AOA
	Définition d'une stratégie d'inventaire et réalisation d'inventaires des hémiptères sur l'aire optimale d'adhésion et les cœurs du Parc national	PC, PRL, AOA
	Inventaire des papillons de jour et Zygènes sur l'aire optimale d'adhésion et les cœurs du Parc national	PC, PRL, AOA
<b>Terre</b>	Etude génétique de la population de Discoglosse sarde	PC, PRL
<b>Mer</b>	Lépidochronologie des herbiers de posidonie du Posidonium de Port-Cros	PC
<b>Transversale</b>	Stratégie de conservation écocentrique au sein d'un espace protégé : l'approche innovante du Parc national de Port-Cros	PNPC



Les thématiques identifiées par un **niveau de priorité moyenne** sont les suivantes :

Thématique	Études ou recherches de <b>priorité moyenne</b>	Site(s) concerné(s)
<b>Sciences humaines et sociales</b>	Les missions et les moyens des Parcs nationaux français : analyse critique de 60 ans d'évolution au Parc national de Port-Cros	PNPC
<b>Terre</b>	Etude de la dynamique de population de Cistude d'Europe du Cap Lardier (analyse des données du suivi CMR)	CL
<b>Mer</b>	Cartographie et suivi des nacres <i>Pinna nobilis</i> et <i>Pinna rudis</i> dans les cœurs marins du PNPC	PC, PRL
<b>Transversale</b>	ZMEL (fonctionnement, taux d'occupation et sa variabilité, réaction des usagers)	PC, PRL

Selon la capacité de l'Établissement à mettre en œuvre ce programme prioritaire, pourra être menée l'étude / recherche suivantes de **niveau de priorité secondaire**.

Thématique	Études ou recherches de <b>priorité secondaire</b>	Site(s) concerné(s)
<b>Sciences humaines et sociales</b>	Contractualisation Esprit Parc national de l'Établissement avec des entreprises ayant leur siège ou produits ou services hors de l'aire d'adhésion	AOA
	Le Parc national de Port-Cros, espace laboratoire en matière d'éducation "dans et à partir" d'un espace protégé.	PNPC

## Critères de sélection

Les partenariats seront choisis selon :

- la constitution de l'équipe et son expérience sur la thématique concernée ;
- la notoriété des recherches similaires effectuées dans des domaines correspondants ;
- la qualité et le niveau des publications rédigées sur ces sujets ;
- la contribution financière, humaine, matérielle et technique de l'équipe au programme ;
- l'adéquation de la proposition (si elle est formulée de façon explicite) aux attendus de la recherche ;
- la capacité de l'équipe à communiquer et valoriser les résultats de ses recherches.

## Procédure de soumission de la proposition

Les propositions de partenariat peuvent prendre deux formes :

- **Soumission d'un projet détaillé** : ce document doit inclure les critères énoncés et s'aligner sur les thématiques identifiées.
- **Prise de contact directe** : pour manifester un souhait de collaboration sur une ou plusieurs thématiques.

Le contenu de l'étude ou de la recherche pourra de ce fait, si le Parc national accepte directement un projet, faire l'objet d'un conventionnement s'appuyant sur un cahier des charges, ou être élaboré conjointement par les deux partenaires à l'issue d'une démarche de collaboration et d'échanges.

Un regroupement de partenaires pourra s'effectuer lors de ces discussions partenariales.



Le Parc national se gardera le droit de ne pas poursuivre un partenariat pressenti ou étudié, avant conventionnement, ou privilégier tel ou tel partenariat en fonction des besoins d'études/recherches et de l'adéquation des propositions aux attendus.

## Engagements du Parc national

L'engagement du Parc national dans le partenariat sera marqué par la mise à disposition éventuelle de :

- **moyens humains** (plongeurs professionnels, agents de terrain formés, personnels des services connaissance pour la gestion et la biodiversité ; systèmes d'information ; accueil, communication, tourisme et écocitoyenneté ; territoires durables ; pilotes d'embarcations, etc.),
- **moyens financiers** (appui plus ou moins élevé au programme, billets pour les navettes, remboursements de frais de déplacement, etc.),
- **matériels** (embarcations, véhicules, hébergements gratuits ou à ½ tarif, moyens informatiques, GPS, etc.).

Cette implication sera évaluée au cas par cas et dépendra des possibilités de l'Établissement et du niveau de disponibilité des agents et du matériel.

## Calendrier de mise en œuvre

- **Dépôt des propositions** : ouvert toute l'année 2025, jusqu'à la clôture de l'exercice comptable.
- **Démarrage des partenariats** : à partir du 08 février 2025, soit un mois après la diffusion de cet appel.

Tout organisme portant un projet de recherche peut proposer un partenariat scientifique au Parc national de Port-Cros, et ce, tout au long de l'année 2025, jusqu'à la clôture de l'exercice comptable. Le contenu des propositions de partenariat scientifique sera discuté avec le Parc national dans l'objectif de répondre au mieux à ses besoins.

L'Établissement pourra commencer à engager des partenariats portant sur les études/recherches listées pour lesquelles une déclaration de partenariat aura été formalisée, à l'issue d'un délai d'un mois après la diffusion de cet appel, c'est-à-dire à partir du **08 février 2025**.

Pour le Parc national de Port-Cros,

Le chef du service Connaissance pour la gestion de la biodiversité,



Alain BARCELO

